

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-10-2018-01-DE  
Date de télétransmission : 20/02/2018  
Date de réception préfecture : 20/02/2018

## AFFAIRE

### 10 MILIEUX NATURELS ET SITES PRESERVES

10.2018.01 Plan de gestion Chaîne des Puys- Faille de Limagne — Convention d'Objectifs – Avenant n°3

## RAPPORT

Depuis 2007, le Département du Puy-de-Dôme appuyé par le Parc naturel Régional des Volcans d'Auvergne, par les services de l'Etat, par le Conseil régional d'Auvergne, par Clermont Université et par Clermont Communauté s'est engagé dans la constitution et le portage d'un projet d'inscription du périmètre Chaîne des Puys-faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Partageant les enjeux et les objectifs d'une inscription du site au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Département du Puy-de-Dôme, l'Etat, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et la Région ont signé le 27 septembre 2011 **une convention pour la protection de la valeur universelle de la chaîne des Puys et faille de Limagne**, relative à la mise en place du plan de gestion et d'une gouvernance adaptée, **suivie depuis par une convention d'Objectifs pour le plan de gestion de la Chaîne des Puys Faille de Limagne**, signée le 1<sup>er</sup> Décembre 2015 par les différentes parties.

Cette dernière convention organise la gouvernance, précise les modalités selon lesquelles les partenaires participent techniquement et financièrement à la mise en œuvre du plan de gestion Chaîne des Puys-faille de Limagne comprenant la réalisation d'un programme d'actions et la constitution et le fonctionnement d'une cellule de suivi terrain affectée au périmètre Chaîne des Puys-faille de Limagne. Cette dernière a été créée avec un budget annexe dédié dès le début 2015.

Si les co-financeurs se sont alors engagés, sur un montant global, à financer les actions de ce plan de gestion, **il est nécessaire de préciser annuellement par avenant les contributions à la cellule de suivi et d'ajuster le programme d'actions. Cet avenant n°3 vous est soumis à la suite de ce rapport.**

Le SM PNRVA est concerné directement par la mise en place de la cellule de suivi, co-financée par les différents signataires, et par la maîtrise d'ouvrage d'actions particulières qui feront l'objet de rapports spécifiques. Un rapport particulier vous a été soumis au bureau d'Octobre 2017 concernant uniquement le financement des postes de la cellule de suivi, ainsi qu'un autre rapport à ce même bureau relatif à l'étude sur la Définition du Bon Etat écologique.

### »» Il vous est proposé :

- » **d'autoriser le président à signer l'avenant n°3 à la Convention d'Objectifs du Plan de Gestion Chaîne des Puys Faille de Limagne.**
- » **d'autoriser le Président à solliciter les subventions relatives au fonctionnement de la cellule de suivi Chaîne des Puys Faille de Limagne auprès des partenaires financiers.**

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## DELIBERATION

Le Comité syndical autorise le Président à signer l'avenant n°3 à la Convention d'Objectifs du Plan de Gestion Chaîne des Puy Faille de Limagne et à solliciter les subventions relatives au fonctionnement de la cellule de suivi Chaîne des Puy Faille de Limagne auprès des partenaires financiers.

Nombre de voix exprimées : 146/196

Pour : 146

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-12-2018-01-DE  
Date de télétransmission : 20/02/2018  
Date de réception préfecture : 20/02/2018

AFFAIRE

12

PAYSAGE ET ESPACES DE VIE

12.2018.01

Certificats d'économie d'énergie (CEE) - TEPCV

## RAPPORT

**Rappel sur le programme TEPCV :**

Le Syndicat mixte est signataire d'une convention et de deux avenants dans le cadre de l'appel à projets **TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte)**, à savoir :

- convention : signée en octobre 2016 / **500 000 euros** en faveur de la rénovation énergétique du bâti.
- avenant n° 1 : signé en mars 2017 / **499 935 euros** en faveur des mobilités durables, du paysage, et de la biodiversité.
- avenant n°2 : signé en mai 2017 / **300 000 euros** en faveur de l'éclairage public.

**Le programme « économies d'énergie dans les TEPCV » :**

A la suite d'arbitrages réalisés par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (MEEM) en décembre 2016, les projets **de rénovation énergétique du bâti** présentés dans l'avenant n°1 n'ont pas été retenus. Toutefois, afin de répondre aux besoins des collectivités, un dispositif spécifique a été ouvert en février 2017 : **le programme « économies d'énergie dans les TEPCV »**.

Ce programme vise à soutenir des projets de rénovation énergétique sous la forme de **CEE (Certificats d'économie d'énergie)**. Les CEE reposent sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie. Ces obligés peuvent faire appel au marché pour y acheter des CEE. Les collectivités qui vendent des CEE sur ce marché peuvent ainsi financer leurs projets de rénovation énergétique.

En tant que territoire lauréat TEPCV, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne s'est vu attribuer par l'Etat, dans le cadre de ce dispositif spécifique, un volume maximal de **400 000 000 kWh cumac** - ce qui équivaut à un **montant total de dépenses éligibles (HT) de 1 300 000 euros**.

Le Syndicat mixte a souhaité inscrire dans ce dispositif les projets présentés par les collectivités n'ayant pas été retenus dans le cadre de l'avenant TEPCV. Les communes de **Vic-sur-Cère**, de **Saint-Chamant** et du **Mont-Dore** portent des projets de rénovation énergétique ambitieux permettant au Syndicat mixte de poursuivre la mise en œuvre des dispositions de la Charte 2013>2025 et de répondre aux objectifs de réduction des consommations énergétiques définis en 2013.

Il a donc été proposé à ces trois communes, en mai 2017, de bénéficier de ce dispositif, après avoir défini précisément les travaux à engager et les économies d'énergie à réaliser (avant 31 décembre 2017).

**La liste des projets retenus et des dépenses éligibles** est présentée ci-dessous :

Opération	Maître d'ouvrage	Coût total de l'opération (HT)	Dépenses éligibles	Volume CEE (GWh <sub>cumac</sub> )
Rénovation énergétique (isolation + menuiseries) du groupe scolaire	Vic-sur-Cère	156 505,00 €	151 973,00 €	46,76
Rénovation énergétique (isolation + menuiseries) de la salle d'activités du camping municipal	Vic-sur-Cère	<i>Chiffrage en cours sur la partie isolation</i>		
Rénovation énergétique (isolation + menuiseries) des vestiaires de football	Vic-sur-Cère	<i>Chiffrage en cours sur la partie isolation</i>		

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-12-2018-01-DE  
Date de télérmission : 20/02/2018  
Date de réception préfecture : 20/02/2018

## SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

Rénovation énergétique (isolation + menuiseries) de la salle associative	Vic-sur-Cère	<i>Chiffrage en cours sur la partie isolation</i>		
Rénovation énergétique (isolation + menuiseries) de la Maison du Temps Libre	Vic-sur-Cère	<i>Chiffrage en cours sur la partie isolation</i>		
Rénovation énergétique de l'école	Saint-Chamant	88 437,89 €	88 437,89 €	27,21
Réhabilitation énergétique de l'école Lot 2 Réfection de la toiture de l'école du Sancy	Le Mont-Dore	88 564,76 €	6 241,80 €	1,92
Réhabilitation énergétique de l'école du Sancy Lot 4 Isolation des combles	Le Mont-Dore	24 655,00 €	24 655,00 €	7,59
Réhabilitation énergétique de l'école - Lots 2018	Le Mont-Dore	694 000,00 €	694 000,00 €	213,54
<b>TOTAL</b>		<b>1 052 162,65 €</b>	<b>965 307,69 €</b>	<b>297,02</b>

Cette liste pourra être complétée et modifiée, si nécessaire, au cours de l'année 2018.

Les trois communes seront accompagnées par le prestataire GEO FRANCE FINANCE dans la recherche de financements via le dispositif des CEE. Les collectivités ont contractualisé directement avec le prestataire. Le Syndicat mixte, en tant que lauréat TEPCV, veillera à la bonne exécution des projets et au respect du montant maximal de dépenses éligibles.

**➡ Il vous est proposé d'approuver la liste des projets éligibles au dispositif « économies d'énergie dans les TEPCV ».**

### DELIBERATION

Les propositions du Président, ayant été ouïes, sont validées et converties en délibération.

Nombre de voix exprimées : 146/196

Pour : 146

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



**François MARION**

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-12-2018-01-DE  
Date de télétransmission : 20/02/2018  
Date de réception préfecture : 20/02/2018

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

**AFFAIRE**

**12**            **PAYSAGES ET ESPACES DE VIE**  
12.2018.02    Plan de paysage participatif

**RAPPORT**

Le **Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne** souhaite accompagner la mise en œuvre de politiques locales en faveur du paysage et décliner, d'une part les enjeux du **Schéma paysager** élaboré en 2010 et, d'autre part, les grandes orientations de la **Charte 2013>2025** à une échelle locale, à travers la réalisation d'un **Plan de paysage participatif**.

Le Plan de paysage participatif est un **outil opérationnel** au service des acteurs du territoire. Il permet d'ap-préhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local. Il s'agit donc d'une démarche qui invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies, agriculture, etc.) en mettant le paysage au cœur du projet.

Le Plan de paysage est aussi une **démarche concertée**. Le processus d'élaboration se basera sur une im-plication forte des élus, habitants et acteurs du territoire et s'appuiera sur une démarche dynamique d'ani-mation confiée à un **prestataire**.

**Choix du territoire d'études :**

Une **réflexion technique interne** a été organisée sous forme d'atelier le 01 décembre 2017, et a permis d'identifier **deux territoires** pertinents au regard de plusieurs critères techniques, à savoir :

- *Le Pays de Gentiane (sous-ensembles paysagers : Vallée de la Rhue et Val de Sumène).*
- *Le Massif du Sancy (sous-ensembles paysagers : Couze Chambon, Vallée de la Dordogne, etc).*

Les deux territoires ont été informés de la démarche par courrier, et la **Communauté de communes Pays de Gentiane** a répondu favorablement.

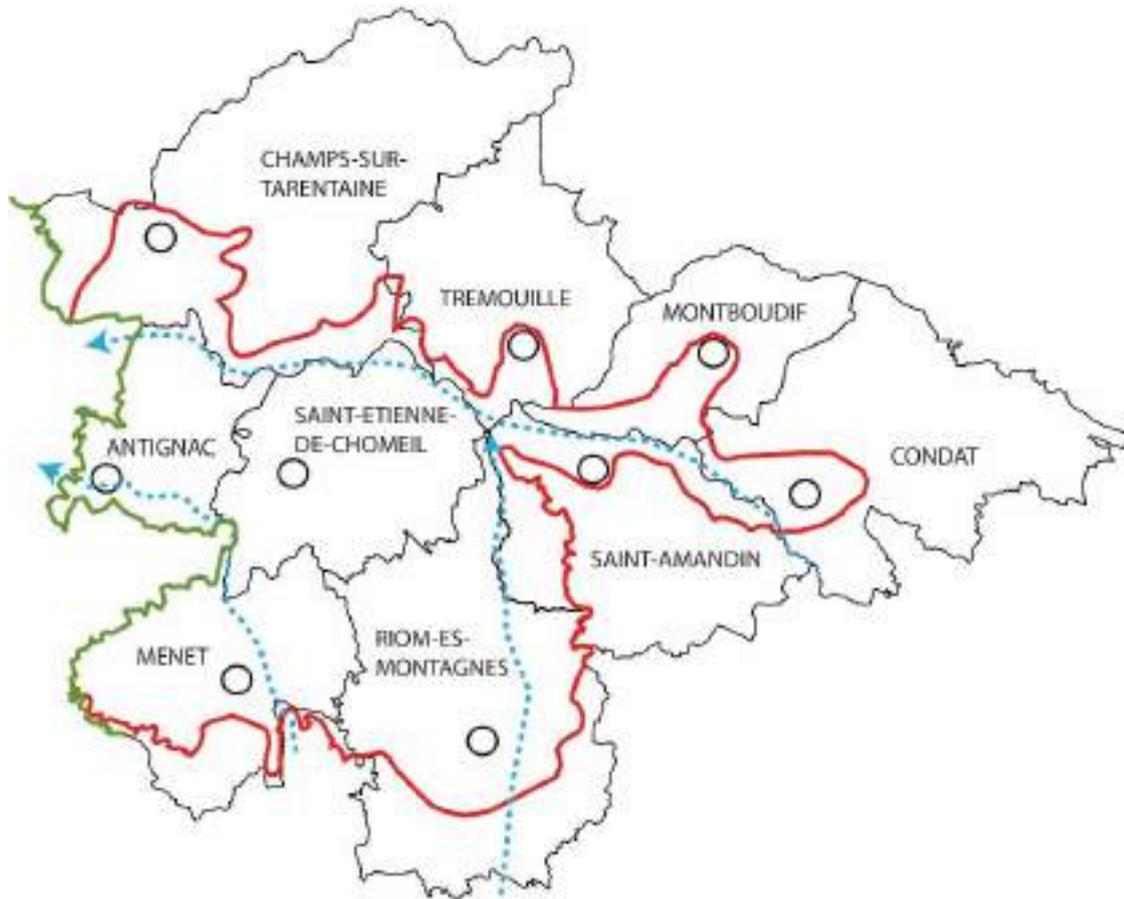
Une réunion préalable réunissant les communes des sous-ensembles paysagers de la *Vallée de la Rhue* et du *Val de Sumène* a été organisée le 30 janvier 2018, afin de présenter la démarche et valider le périmètre d'étude avec les collectivités concernées.

Communes intégrées (en partie) au périmètre d'étude du Plan de paysage participatif :

- Antignac
- Champs-sur-Tarentaine-Marchal
- Condat
- Menet
- Montboudif
- Riom-ès-Montagnes
- Saint-Amandin
- Saint-Etienne-de-Chomeil
- Trémouille

Voir carte ci-dessous :

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS



## Légende :

**Rouge** : périmètre d'étude du Plan de paysage (*Vallée de la Rhue et Val de Sumène*)

**Vert** : limite du PNRVA

**Bleu** : Grande Rhue, Petite Rhue, Sumène et Véronne

➤➤➤ **Il vous est proposé de valider le périmètre du Plan de paysage participatif**

## DELIBERATION

Le Comité valide le périmètre du Plan de paysage participatif.

Nombre de voix exprimées : 146/196

Pour : 146

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,

François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-12-2018-02-DE  
Date de télétransmission : 20/02/2018  
Date de réception préfecture : 20/02/2018

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

## AFFAIRE

19 **REVITALISATION TERRITORIALE**  
19.2018.01 Vagabondages volcaniques

### RAPPORT

L'une des trois orientations de la Charte 2013-2025 indique de favoriser l'appropriation et la valorisation culturelle des patrimoines du territoire. Il s'agit de développer la **connaissance** des spécificités patrimoniales, via des personnes ressources et une **participation active** des habitants.

En 2016 et 2017, ont été traités les sujets de l'archéologie et du voyage dans le Parc (à l'occasion des 40 ans).

La valorisation culturelle des patrimoines, de 2018 à 2020 porterait sur le thème du **volcanisme** et sera traité sous l'angle des **vagabondages volcaniques**.

En effet, le territoire est classé Parc naturel régional avant tout pour sa spécificité volcanique. Or, le diagnostic du territoire de 2009 relève que les habitants n'ont pas toujours conscience, hors chaîne des Puys, de vivre sur un territoire volcanique.

Ce sujet serait donc traité, de manière approfondie, avec un maximum d'acteurs.

Ainsi, les partenaires institutionnels (collectivités, associations) seront consultés d'ici Avril pour finaliser la globalité du projet, en intégrant notamment leurs projets et modes d'actions.

Les habitants (jeunes, adultes) et visiteurs seront destinataires d'une démarche participative pour mieux connaître et partager leur territoire proche sous l'angle du volcanisme. Une progression sur les 3 années sera suggérée et accompagnée depuis l'éveil d'une curiosité, de questionnements, la formulation et définition de mini-projets dont les formes finales seront valorisées en 2020. Les dimensions symboliques, artistiques, et interprétatives seront développées.

Les sites volcaniques, sur lesquels communiquer, seront identifiés préalablement en lien avec les partenaires volcanologues.

Le conseil scientifique s'impliquerait aussi dans ce projet à travers une recherche-action.

**La finalité du projet** en 2020 consisterait à :

- organiser un grand vagabondage à l'échelle du Parc. Par région naturelle et sur des créneaux de dates ciblées, des parcours pédestres révéleraient toutes les formes d'interprétation réalisées par les participants, de sites volcaniques, sans doute pour la plupart méconnus. Ainsi, seraient présentés des travaux de classes autour du projet pédagogique à venir Raconte-moi ton volcan, contes et légendes, productions artistiques, éducation environnement-développement durable...).
- mettre en ligne, les réalisations sur une plateforme interactive ou site Internet (appli mobile site Parc-com. touristique) et d'itinérances dont certaines pérennes.

**Les actions** pressenties pour 2018 :

Printemps :

- appel à projets du territoire, sur le sujet, à valoriser par le Parc

Été et automne :

- mise en œuvre d'une programmation culturelle minimale intégrant les Bistrots d'automne et une action avec Effervescences.
- sorties (préparées avec des géologues) pour la réalisation de **photos et vidéos** sur le paysage, patrimoine bâti et activités humaines en lien avec les volcans en vue de la réalisation par des groupes d'habitants d'une exposition itinérante Photos et vidéos

## SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

- appel à micro-projets autour de groupes de personnes, dans un cadre associatif ou de médiathèques... pour faire émerger des modalités de valorisation des spécificités volcaniques par le biais artistique, scientifique, ... (médiat d'interprétation). Des intervenants spécialisés dans un domaine de connaissance et technique de valorisation seront proposés courant 2019 pour une communication en 2020.

Des données terrain (dont des fiches affleurements) contenues dans une ancienne valise pédagogique Parc sur le volcanisme seront à mettre à jour et à valoriser de manière spécifique ou intégrée à la démarche ci-dessus.

Ce projet sera conduit en transversalité au sein de l'équipe du Parc parce que directement en lien avec la communication touristique et sa démarche sur Instagram, les ateliers du plan de paysage participatif, le projet tourbières et la candidature au Patrimoine mondial.

### Le calendrier de la démarche de consultation :

Février-Mars : rencontre technique des communautés de communes, associations, médiathèques...

Avril-Mai : mise en place d'un comité de pilotage et organisation d'une ou deux réunions, à l'échelle du Parc, rassemblant différents type de partenaires pour une finalisation du projet.

Juin : dépôt du dossier de demande de financement.

**➤➤➤ Il vous est proposé de valider le thème du projet, la démarche globale impliquant les habitants ainsi que les modalités de consultation du territoire et la constitution d'un dossier pour une demande de financement au GIP Massif central.**

### DELIBERATION

Les propositions du Président, ayant été ouïes, sont validées et converties en délibération.

Nombre de voix exprimées : 146/196

Pour : 146

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-19-2018-01-DE  
Date de télétransmission : 20/02/2018  
Date de réception préfecture : 20/02/2018

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

**AFFAIRE**

**40 MOYENS GENERAUX**

40.2018.01 Mise en place d'une deuxième ligne de trésorerie

**RAPPORT**

Dans l'attente du versement des contributions statutaires, et afin de pouvoir payer notamment les salaires des agents, il est nécessaire de procéder à l'ouverture d'une seconde ligne de trésorerie à hauteur de 250 000 €.

La 1<sup>ère</sup> ligne de trésorerie contractée auprès du CACF pour un montant de 500 000 € étant déjà totalement utilisée, nous avons consulté cet établissement pour la mise en place de cette seconde ligne de trésorerie.

Ci-dessous les conditions proposées :

- montant : 250 000 €,
- durée 12 mois,
- calcul des intérêts : taux indexé : Euribor 3 mois (flooré à zéro) majoré de 0,80 %  
L'Euribor est l'un des principaux taux de référence du marché monétaire de la zone euro. Pour info, l'Euribor 3 mois du 07/02/2018 est de -0.329%,
- paiement trimestriel des intérêts (à terme échu),
- mise à disposition des fonds par virement,
- frais de dossier :  $250\,000 \times 0.20\% = 500$  €,
- mise en place au 23/02/2018.

**➤➤➤ Il vous est proposé d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à l'ouverture de cette deuxième ligne de trésorerie dans les conditions du présent rapport.**

**DELIBERATION**

Le Comité Syndical autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'ouverture de cette deuxième ligne de trésorerie dans les conditions du présent rapport

Nombre de voix exprimées : 146/196

Pour : 146

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-40-2018-01v2-DE  
Date de télétransmission : 20/02/2018  
Date de réception préfecture : 20/02/2018

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41

## FINANCES

41.2018.01 Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2017 – Budget Principal

### RAPPORT

Les résultats du Compte Administratif 2017 sont les suivants :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2017	2 699,20 €
Excédent reporté 2016	313 435,81 €
Excédent final cumulé	<b>316 135,01 €</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2017	58 897,37 €
Déficit antérieur 2016	- 50 517,15 €
Excédent final cumulé	<b>8 380,22 €</b>

#### RESTES A REALISER SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	0,00 €
Recettes	19 200,00 €
Solde excédentaire	<b>19 200,00 €</b>

#### BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent final	8 380,22 €
Solde des restes à réaliser	19 200,00 €
Excédent	<b>27 580,22 €</b>

➤➤➤ Il vous est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de la manière suivante :

- > Affectation au report à nouveau : 316 135,01 €

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## DELIBERATION

Le Comité Syndical ayant ouï cet exposé et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2017 du Budget Principal.

Nombre de voix exprimées : 146/196

Pour : 146

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-41-2018-02-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2018  
Date de réception préfecture : 21/02/2018

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41

## FINANCES

41.2018.02 Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2017 – Budget Annexe  
Réserve de Chastreix-Sancy

### RAPPORT

Les résultats du Compte Administratif 2017 sont les suivants :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2017	- 18 207,32 €
Excédent reporté 2016	19 137,26 €
Excédent final cumulé	929,94 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2017	9 839,17 €
Déficit antérieur 2016	- 4 729,03 €
Excédent final cumulé	5 110,14 €

#### RESTES A REALISER SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
Solde	0,00 €

#### BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent final	5 110,14 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Excédent final	5 110,14 €

➤➤➤ Il vous est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de la manière suivante :

➤ Affectation au report à nouveau : 929,94 €

**DELIBERATION**

Le Comité Syndical ayant ouï cet exposé et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2017 du Budget annexe de la Réserve Chastreix-Sancy.

Nombre de voix exprimées : 146/196

Pour : 146

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41

## FINANCES

41.2018.03 Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2017 – Budget Annexe  
Réserve de la Vallée de Chaudefour

### RAPPORT

Les résultats du Compte Administratif 2017 sont les suivants :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2017	-11 066,31 €
Excédent reporté 2016	24 003,06 €
Excédent final cumulé	12 936,75 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2017	3 933,38 €
Excédent antérieur 2016	12 587,57 €
Excédent final cumulé	16 520,95 €

#### RESTES A REALISER SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
Solde	0,00 €

#### BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent final cumulé	16 520,95 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Excédent final	16 520,95 €

➤➤➤ Il vous est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de la manière suivante :

➤ Affectation au report à nouveau : 12 936,75 €

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## DELIBERATION

Le Comité Syndical ayant ouï cet exposé et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2017 du Budget annexe Réserve de la Vallée de Chaudefour.

Nombre de voix exprimées : 146/196

Pour : 146

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018

LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41

## FINANCES

41.2018.04 Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2017 – Budget Annexe  
Réserve de la Godivelle et du Rocher de la Jacquette

## RAPPORT

Les résultats du Compte Administratif 2017 sont les suivants :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2017	-3 542,21 €
Excédent reporté 2016	18 801,66 €
Excédent final cumulé	<u>15 259,45 €</u>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2017	779,51 €
Excédent antérieur 2016	2 196,81 €
Excédent final cumulé	<u>2 976,32 €</u>

### RESTES A REALISER SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
Solde	<u>0,00 €</u>

### BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent final cumulé	2 976,32 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Excédent final	<u>2 976,32 €</u>

➤➤➤ Il vous est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de la manière suivante :

➤ Affectation au report à nouveau : 15 259,45 €

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## DELIBERATION

Le Comité Syndical ayant ouï cet exposé et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2017 du Budget annexe Réserves de la Godivelle et Rocher de la Jacquette.

Nombre de voix exprimées : 146/196

Pour : 146

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41

## FINANCES

41.2018.05 Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2017 – Budget Annexe  
Chaîne des Puys

### RAPPORT

Les résultats du Compte Administratif 2017 sont les suivants :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2017	2 195,56 €
Excédent reporté 2016	18 813,29 €
Excédent final cumulé	21 008,85 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2017	18 324,46 €
Déficit antérieur 2016	- 5 851,32 €
Excédent final cumulé	12 473,14 €

#### RESTES A REALISER SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
Solde	0,00 €

#### BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent final cumulé	12 473,14 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Excédent final	12 473,14 €

➤➤➤ Il vous est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de la manière suivante :

> Affectation au report à nouveau : 21 008,85 €

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## DELIBERATION

Le Comité Syndical ayant ouï cet exposé et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2017 du Budget annexe de la Cellule Chaîne des Puys.

Nombre de voix exprimées : 146/196

Pour : 146

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41

## FINANCES

41.2018.06 Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2017 – Budget Annexe  
Boutique du Parc

## RAPPORT

Les résultats du Compte Administratif 2017 sont les suivants :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
----------------------------------

Résultat de l'exercice 2017	5 579,10 €
Excédent reporté 2016	24 068,52 €
Excédent final cumulé	<u>29 647,62 €</u>

➤➤ Il vous est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de la manière suivante :

> Affectation au report à nouveau : 29 647,62 €

## DELIBERATION

Le Comité Syndical ayant ouï cet exposé et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2017 du Budget annexe de la Boutique du Parc.

Nombre de voix exprimées : 146/196  
Pour : 146  
Contre : 0  
Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

Accusé de réception en préfecture 063-256300237-20180214-41-2018-06-DE Date de télétransmission : 21/02/2018 Date de réception préfecture : 21/02/2018
---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-41-2018-07-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2018  
Date de réception préfecture : 21/02/2018

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

### 41 FINANCES

41.2018.07 Examen et vote du Compte Administratif 2017 et du Compte de Gestion du receveur – Budget Principal

### RAPPORT

Le Compte Administratif 2017 dont les résultats sont conformes à ceux du Compte de Gestion du Receveur, vous est présenté en annexe au présent bordereau.

SYND MIXTE DU PARC DES VOLCANS (PRINCIPAL) -  
PRINCIPAL

Compte Administratif 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE		II	
		A 1	
<b>EXECUTION DU BUDGET</b>			
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	2 829 617,68	2 832 316,88
	Section d'investissement	123 811,60	182 708,97
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)		313 436,81
	Report en section d'investissement (001)	50 517,15	
		=	=
	<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	<b>3 003 946,43</b>	<b>3 328 461,66</b>
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		19 200,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		<b>19 200,00</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	2 829 617,68	3 145 752,69
	Section d'investissement	174 328,75	201 908,97
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>3 003 946,43</b>	<b>3 347 661,66</b>

#### DETAIL DES RESTES A REALISER DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		

#### DETAIL DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		19 200,00
27	Autres immobilisations financières		19 200,00

➤ Il vous est proposé d'approuver le Compte Administratif 2017 ainsi que le Compte de Gestion du Receveur du Budget Principal.

Accusé de réception en préfecture 063-256300237-20180214-41-2018-07-DE Date de télétransmission : 21/02/2018 Date de réception préfecture : 21/02/2018
---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## DELIBERATION

Le Comité syndical approuve le Compte Administratif 2017 ainsi que le Compte de Gestion du Receveur du Budget Principal.

M. François Marion ne prend pas part aux votes.

Nombre de voix exprimées : 145/196

Pour : 145

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

### 41 FINANCES

41.2018.08 Examen et vote du Compte Administratif 2017 et du Compte de Gestion du receveur – Budget annexe Chastreix-Sancy

### RAPPORT

Le Compte Administratif 2017 dont les résultats sont conformes à ceux du Compte de Gestion du Receveur, vous est présenté en annexe au présent bordereau.

SYND MIXTE DU PARC DES VOLCANS (CHASTREIX SANCY)

Compte Administratif 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	354 853.04	336 845.72
	Section d'investissement	2 424.12	12 283.29
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		19 137.26
	Report en section d'investissement (001)	4 729.03	
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>362 006.19</b>	<b>368 046.27</b>

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	354 853.04	355 782.98
	Section d'investissement	7 153.15	12 283.29
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>362 006.19</b>	<b>368 046.27</b>

#### DETAIL DES RESTES A REALISER DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		

#### DETAIL DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		

➤➤➤ Il vous est proposé d'approuver le Compte Administratif 2017 ainsi que le Compte de Gestion du Receveur du Budget annexe Chastreix-Sancy.

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-41-2018-08-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2018  
Date de réception préfecture : 21/02/2018

**DELIBERATION**

Le Comité syndical approuve le Compte Administratif 2017 ainsi que le Compte de Gestion du Receveur du Budget annexe Réserve Chastreix-Sancy.

M. François Marion ne prend pas part aux votes.

Nombre de voix exprimées : 145/196

Pour : 145

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018

LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41

### FINANCES

41.2018.09 Examen et vote du Compte Administratif 2017 et du Compte de Gestion du receveur – Budget annexe Réserve de Chauffage

### RAPPORT

Le Compte Administratif 2017 dont les résultats sont conformes à ceux du Compte de Gestion du Receveur, vous est présenté en annexe au présent bordereau.

SYND MIXTE DU PARC DES VOLCANS (CHAUDEFOUR)

Compte Administratif 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A 1

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	136 937.31	125 871.00
	Section d'investissement		3 933.38
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		24 003.06
	Report en section d'investissement (001)		12 587.57
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		136 937.31	166 396.01
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	136 937.31	149 874.06
	Section d'investissement		16 520.65
	TOTAL CUMULE	136 937.31	166 396.01

#### DETAIL DES RESTES A REALISER DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			

#### DETAIL DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			

➤ Il vous est proposé d'approuver le Compte Administratif 2017 ainsi que le Compte de Gestion du Receveur du Budget annexe Réserve de Chauffage.

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-41-2018-09-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2018  
Date de réception préfecture : 21/02/2018

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## DELIBERATION

Le Comité syndical approuve le Compte Administratif 2017 ainsi que le Compte de Gestion du Receveur du Budget annexe Réserve de la Vallée de Chaudefour.

M. François Marion ne prend pas part aux votes.

Nombre de voix exprimées : 145/196

Pour : 145

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41

### FINANCES

41.2018.10 Examen et vote du Compte Administratif 2017 et du Compte de Gestion du receveur – Budget annexe Réserves de La Godivelle et du Rocher de la Jaquette

### RAPPORT

Le Compte Administratif 2017 dont les résultats sont conformes à ceux du Compte de Gestion du Receveur, vous est présenté en annexe au présent bordereau.

SYND MIXTE DU PARC DES VOLCANS (LA GODIVELLE)

Compte Administratif 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	111 442.21	107 900.00
	Section d'investissement	654.40	1 433.91
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		18 801.65
	Report en section d'investissement (001)		2 196.81
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>112 096.61</b>	<b>130 332.38</b>

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	111 442.21	126 701.66
	Section d'investissement	654.40	3 630.72
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>112 096.61</b>	<b>130 332.38</b>

#### DETAIL DES RESTES A REALISER DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		

#### DETAIL DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		

➤ Il vous est proposé d'approuver le Compte Administratif 2017 ainsi que le Compte de Gestion du Receveur du Budget annexe Réserves de La Godivelle et du Rocher de la Jaquette.

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-41-2018-10-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2018  
Date de réception préfecture : 21/02/2018

**DELIBERATION**

Le Comité syndical approuve le Compte Administratif 2017 ainsi que le Compte de Gestion du Receveur du Budget annexe Réserves de la Godivelle et du Rocher de la Jaquette.

M. François Marion ne prend pas part aux votes.

Nombre de voix exprimées : 145/196

Pour : 145

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41

### FINANCES

41.2018.11 Examen et vote du Compte Administratif 2017 et du Compte de Gestion du receveur – Budget annexe Cellule Chaîne des Puy

### RAPPORT

Le Compte Administratif 2017 dont les résultats sont conformes à ceux du Compte de Gestion du Receveur, vous est présentée en annexe au présent bordereau.

SYND MIXTE DU PARC DES VOLCANS (CELLULE CHAINE DES PUY)

Compte Administratif 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	277 957.14	280 152.70
	Section d'investissement	1 488.87	19 793.33
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		18 813.29
	Report en section d'investissement (001)	5 851.32	
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		285 277.33	318 759.32
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	277 957.14	298 965.99
	Section d'investissement	7 320.19	19 793.33
	TOTAL CUMULE	285 277.33	318 759.32

#### DETAIL DES RESTES A REALISER DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			

#### DETAIL DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			

➤ Il vous est proposé d'approuver le Compte Administratif 2017 ainsi que le Compte de Gestion du Receveur du Budget annexe Cellule Chaîne des Puy.

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-41-2018-11-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2018  
Date de réception préfecture : 21/02/2018

**DELIBERATION**

Le Comité syndical approuve le Compte Administratif 2017 ainsi que le Compte de Gestion du Receveur du Budget annexe Cellule Chaîne des Puys.

M. François Marion ne prend pas part aux votes.

Nombre de voix exprimées : 145/196

Pour : 145

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41

### FINANCES

41.2018.12 Examen et vote du Compte Administratif 2017 et du Compte de Gestion du receveur – Budget annexe Boutique

### RAPPORT

Le Compte Administratif 2017 dont les résultats sont conformes à ceux du Compte de Gestion du Receveur, vous est présenté en annexe au présent bordereau.

SYND MIXTE DU PARC DES VOLCANS (BOUTIQUE)

Compte Administratif 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A 1	
<b>EXECUTION DU BUDGET</b>			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	92 753.58	98 332.68
	Section d'investissement		
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		24 068.52
	Report en section d'investissement (001)		
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		92 753.58	122 401.20
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	92 753.58	122 401.20
	Section d'investissement		
	TOTAL CUMULE	92 753.58	122 401.20

#### DETAIL DES RESTES A REALISER DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			

#### DETAIL DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			

➤➤➤ Il vous est proposé d'approuver le Compte Administratif 2017 ainsi que le Compte de Gestion du Receveur du Budget annexe Boutique.

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-41-2018-12-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2018  
Date de réception préfecture : 21/02/2018

**DELIBERATION**

Le Comité syndical approuve le Compte Administratif 2017 ainsi que le Compte de Gestion du Receveur du Budget annexe de la Boutique du Parc.

M. François Marion ne prend pas part aux votes.

Nombre de voix exprimées : 145/196

Pour : 145

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-41-2018-13-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2018  
Date de réception préfecture : 21/02/2018

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41 FINANCES  
41.2018.13 Budget Primitif 2018 – Budget Principal

### RAPPORT

Le projet de Budget Primitif 2018 concernant le Budget Principal du Syndicat mixte, est soumis à votre examen en annexe au présent bordereau.

Il vous est proposé de l'adopter au regard de l'équilibre financier qui vous est présenté ci-après.

SYND MIXTE DU PARC DES VOLCANS (PRINCIPAL) - PRINCIPAL

Budget Primitif 2018

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Page
VUE D'ENSEMBLE		3A 13

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)
V CREDITS DE FONCTIONNEMENT (1) VOTES DU TITRE DU PRESENT BUDGET	3 425 100,00	3 388 956,99
+ R RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	-	-
R 001 SOLDE RESULTA DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	-	315 135,01
=	3 425 100,00	3 404 092,00
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>3 425 100,00</b>	<b>3 404 092,00</b>

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)
V CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES DU TITRE DU PRESENT BUDGET	141 000,00	113 410,75
+ R RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	-	15 200,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	-	8 380,27
=	141 000,00	136 991,02
<b>TOTAL DE LA SECTION DE INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>141 000,00</b>	<b>136 991,02</b>

TOTAL		
	3 566 100,00	3 541 083,02
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>3 566 100,00</b>	<b>3 541 083,02</b>

(1) Le Budget primitif (1), est établi conformément aux articles 100 et 101 du décret n° 2011-100 du 28 février 2011 relatif aux modalités de gestion financière des collectivités locales et des établissements publics locaux de la région. Les dépenses de fonctionnement sont classées par chapitre et par article de dépenses. Les dépenses d'investissement sont classées par chapitre et par article de dépenses. Les dépenses de fonctionnement sont classées par chapitre et par article de dépenses. Les dépenses d'investissement sont classées par chapitre et par article de dépenses.

(2) Les restes à réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent (2) sont les dépenses engagées non mandatées et non effectuées à la fin de l'exercice précédent. Les restes à réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent (2) sont les dépenses engagées non mandatées et non effectuées à la fin de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

Total Budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-41-2018-13-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2018  
Date de réception préfecture : 21/02/2018

**DELIBERATION**

Le Comité Syndical adopte le Budget Primitif 2018 du Budget Principal.

Nombre de voix exprimées : 146/196

Pour : 146

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018

LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41 FINANCES  
41.2018-14 Budget Prim. n° 2018 – Budget annexe de la Réserve Chastreix-Sancy

### RAPPORT

Le projet de budget Primitif 2018 concernant le Budget annexe de la Réserve Chastreix-Sancy du Syndicat mixte est soumis à votre examen en annexe au présent bordereau.

Il vous est proposé de l'adopter au regard de l'équilibre financier qui vous est présenté ci-après.

SYND MIXTE DU PARC DES VOLCANS (CHASTREIX SANCY)

Budget Primitif 2018

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II 01</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 107</b>

#### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	176 000,00	174 070,06
+	+	+
<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (3)</b>		395,94
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>	176 000,00	175 000,00

#### INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1463) (2)</b>	12 000,00	7 180,00
+	+	+
<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>		
<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (4)</b>		5 110,14
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)</b>	12 000,00	12 390,00

#### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (6)</b>	188 000,00	187 390,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au 31/12/2017, les crédits des dépenses en investissement sont égaux aux crédits en investissement. Le reste pour les dépenses en investissement du budget primitif est de 12 000,00 € (hors 1463) et les crédits de dépenses en investissement du budget primitif sont de 7 180,00 € (hors 1463).

(2) A savoir : dépenses en investissement (hors 1463) au 31/12/2017 : 12 000,00 € (hors 1463) et crédits de dépenses en investissement (hors 1463) au 31/12/2017 : 7 180,00 € (hors 1463).

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent aux dépenses des exercices antérieurs non produites au 31/12/2017 et non imputées au compte de gestion (hors 1463) au 31/12/2017.

(4) Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent aux dépenses des exercices antérieurs non réalisées au 31/12/2017 et non imputées au compte de gestion (hors 1463) au 31/12/2017.

(5) Total de la section de fonctionnement = 176 000,00 € (hors 1463) et crédits de dépenses en investissement = 12 000,00 € (hors 1463) et crédits de dépenses en investissement reportés = 5 110,14 € (hors 1463).

(6) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-41-2018-14-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2018  
Date de réception préfecture : 21/02/2018

**DELIBERATION**

Le Comité Syndical adopte le Budget Primitif 2018 du Budget annexe de la Réserve Chastreix-Sancy.

Nombre de voix exprimées : 146/196  
Pour : 146  
Contre : 0  
Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41 FINANCIERES  
41.2018 15 Budget Primitif 2018 – Budget annexe de la Réserve de Chaudefour

### RAPPORT

Le projet de Budget Primitif 2018 concernant le Budget annexe de la Réserve de Chaudefour du Syndicat mixte, est soumis à votre examen en annexe au présent bordereau.

Il vous est proposé de l'adopter au regard de l'équilibre financier qui vous est présenté ci-après.

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS (CHAUDEFOUR)

Budget Primitif 2018

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>Page</b>	<b>Annexe</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>1</b>	<b>A 1</b>

#### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION 13 DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION 14 DE FONCTIONNEMENT
<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES EN LEAU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	134 800,00	121 853,25
+	+	+
<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>DOU SOLDE DE REGULATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (3)</b>		12 918,75
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1+2+3)</b>	134 800,00	134 800,00

#### INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION 23 D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION 24 D'INVESTISSEMENT
<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES EN LEAU TITRE DU PRESENT BUDGET</b>	9 000,00	2 479,85
+	+	+
<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>DOU SOLDE DE REGULATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (3)</b>		16 520,85
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1+2+3)</b>	9 000,00	9 000,00

#### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (1)</b>	153 800,00	153 800,00
----------------------------	------------	------------

(1) Autorisations budgétaires et crédits budgétaires des différents budgets de cette année budgétaire. De même pour les dépenses budgétaires et les recettes budgétaires des différents budgets de cette année budgétaire, avec ou sans affectation aux différents services.

(2) A savoir : restes à réaliser en cas de report des crédits du exercice précédent, et/ou le solde du compte accumulé, au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Solde de la section de fonctionnement : dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent moins les dépenses non mandatées non engagées au 31/12 de l'exercice précédent.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + (1) + (3).

(5) Total de la section d'investissement = RAR + (1) + (3) + (4).

(6) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-41-2018-15-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2018  
Date de réception préfecture : 21/02/2018

**DELIBERATION**

Le Comité Syndical adopte le Budget Primitif 2018 du Budget annexe de la Réserve de la Vallée de Chaudefour.

Nombre de voix exprimées : 146/196

Pour : 146

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018

LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41 FINANCES  
41.2018 16 Budget Primitif 2018 – Budget annexe Réserves de la Godivelle et Rocher de la Jaquette

### RAPPORT

Le projet de Budget Primitif 2018 concernant le Budget annexe des Réserves de la Godivelle et du Rocher de la Jaquette du Syndicat mixte est soumis à votre examen en annexe au présent bordereau.

SYND MIXTE DU PARC DES VOLCANS (LA GODIVELLE)

Budget Primitif 2018

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>LA 17</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>LA 17</b>

#### FONCTIONNEMENT

	DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)
<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	147 800,00	102 540,58
+		
<b>RESTES A REALISER (PLA.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>BOURSEAU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		15 259,42
=		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>147 800,00</b>	<b>117 800,00</b>

#### INVESTISSEMENT

	DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)
<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (M) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1048)</b>	28 000,00	25 000,00
+		
<b>RESTES A REALISER (PLA.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>BOURSEAU SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		2 000,00
=		
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>28 000,00</b>	<b>27 000,00</b>

#### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>175 800,00</b>	<b>144 800,00</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

1. Les données présentées au présent bordereau sont destinées à servir de base à l'établissement du budget primitif 2018 et ne constituent pas une garantie de l'exactitude des données présentées. Elles sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution des données et de l'adoption du budget primitif 2018.

2. Le présent bordereau est établi en vertu de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative et de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative.

3. Le présent bordereau est établi en vertu de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative et de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative.

4. Le présent bordereau est établi en vertu de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative et de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative.

5. Le présent bordereau est établi en vertu de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative et de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative.

6. Le présent bordereau est établi en vertu de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative et de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative.

7. Le présent bordereau est établi en vertu de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative et de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative.

8. Le présent bordereau est établi en vertu de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative et de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative.

9. Le présent bordereau est établi en vertu de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative et de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative.

10. Le présent bordereau est établi en vertu de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative et de l'article 10 de la loi n° 83-637 du 27 juillet 1983 relative à la simplification administrative.

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-41-2018-16-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2018  
Date de réception préfecture : 21/02/2018

**DELIBERATION**

Le Comité Syndical adopte le Budget Primitif 2018 du Budget annexe des Réserves de la Godivelle et du Rocher de la Jaquette.

Nombre de voix exprimées : 146/196  
Pour : 146  
Contre : 0  
Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41 FINANCES  
41.2018.17 Budget Primaire 2018 – Budget annexe Cellule Chaîne des Puys

### RAPPORT

Le projet de Budget Primaire 2018 concernant le Budget annexe Cellule Chaîne des Puys du Syndicat mixte est soumis à votre examen en annexe au présent bordereau.

Il vous est proposé de l'adopter au regard de l'équilibre financier qui vous est présenté ci-après.

SYND MIXTE DU PARC DES VOLCANS (CELLULE CHAÎNE DES PUYs)Budget Primaire 2018

U - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	LA 1
VUE D'ENSEMBLE	LA 1

#### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	227 220 00	502 981 16
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
SOLDE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		21 004 86
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>227 220 00</b>	<b>523 986 02</b>

#### INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1043)	69 130 00	69 526 89
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		12 473 14
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>69 130 00</b>	<b>81 999 99</b>

#### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>355 400 00</b>	<b>392 192 99</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget ont été affectés des crédits pour l'exécution des dépenses prévues au cours de l'exercice. De même, ont été affectés des crédits pour l'exécution des dépenses prévues au cours de l'exercice précédent. Les crédits sont affectés au titre du présent budget et au titre du budget de l'exercice précédent. Les crédits affectés au titre du budget de l'exercice précédent sont reportés au budget de l'exercice présent. Les crédits affectés au titre du budget de l'exercice présent sont reportés au budget de l'exercice présent.

(2) Les restes à réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent sont reportés au budget de l'exercice présent. Les restes à réaliser (R.A.R.) de l'exercice présent sont reportés au budget de l'exercice présent.

(3) Le total de la section d'investissement est égal à la somme des dépenses prévues au cours de l'exercice et des dépenses prévues au cours de l'exercice précédent. Le total de la section de fonctionnement est égal à la somme des dépenses prévues au cours de l'exercice et des dépenses prévues au cours de l'exercice précédent.

(4) Le total du budget est égal à la somme des dépenses prévues au cours de l'exercice et des dépenses prévues au cours de l'exercice précédent.

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-41-2018-17-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2018  
Date de réception préfecture : 21/02/2018

**DELIBERATION**

Le Comité Syndical adopte le Budget Primitif 2018 du Budget annexe Cellule Chaîne des Puys.

Nombre de voix exprimées : 146/196

Pour : 146

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018

LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## AFFAIRE

41 FINANCES  
41 2018 18 Budget Primitif 2018 -- Budget annexe Boutique

### RAPPORT

Le projet de Budget Primitif 2018 concernant le Budget annexe de la Boutique du Syndicat mixte, est soumis à votre examen en annexe au présent bordereau.

>>> Il vous est proposé de l'adopter au regard de l'équilibre financier qui vous est présenté ci-après.

SYND MIXTE DU PARC DES VOLCANS (BOULIQUE)

Budget Primitif 2018

<b>II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	<b>II-1</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

#### FONCTIONNEMENT

	DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>1000</b> CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	91 800,00	02 162,59
+	+	+
<b>1001</b> RESTES À RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2)		
<b>1002</b> DOT. SOUS-DE D'EXÉCUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)		20 647,62
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>91 800,00</b>	<b>91 030,00</b>

#### INVESTISSEMENT

	DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>1000</b> CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET (1) (y compris le compte 3086)		
+	+	+
<b>1001</b> RESTES À RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2)		
<b>1002</b> DOT. SOUS-DE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)		
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		

#### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>91 800,00</b>	<b>91 030,00</b>
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés à cette étape budgétaire. En fin de l'exercice, les crédits votés au budget primitif qui n'ont pas été utilisés sont reportés au budget de l'exercice suivant.

(2) À l'exercice précédent, les crédits de l'exercice précédent qui n'ont pas été utilisés sont reportés au budget de l'exercice suivant.

(3) Total de la section de fonctionnement : 91 800,00 ; Total de la section d'investissement : 0,00 ; Total du budget : 91 800,00.

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-41-2018-18-DE  
Date de télétransmission : 21/02/2018  
Date de réception préfecture : 21/02/2018

**DELIBERATION**

Le Comité Syndical adopte le Budget Primitif 2018 du Budget annexe de la Boutique.

Nombre de voix exprimées : 146/196

Pour : 146

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le

# SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 16 janvier 2018, s'est réuni le 14 février 2018 à 15h30 à Montlosier dans le Puy de Dôme, sous la présidence de Monsieur François MARION.

Assistaient à la réunion :

Nom des présents	Nb de voix	Pouvoir de	Nb de voix	Cumul
ANDRAUD	1	VAURILLON	1	2
BONNET	2			4
BUSSIERE	16			20
BRUGIERE	1			21
CHASTRE	8			29
CHEVALEYRE	1	DELCOUDERC- JUILLARD	2	32
DELRIEU	8			40
FARGEIX	1			41
GARDES	1	FERRE GAY	1 8	51
GOUEZEC	2			53
GOUTTEBEL	1	ROUX	1	55
GUIBERT	16	GISCARD- D'ESTAING FABRE	16 8	95
HOARAU	2			97
MARION	1	LEPETIT BONNICHON	2 16	116
MARTINIERE	2			118
MERCIER	2			120
MONCOURIER	2	GREGOIR	2	124
PICARD	8	BOYER VIGUES	1 2	135
RODDE	8	VERGER	1	144
SOULIER	2			146

Nombre de voix total : 146/196

Monsieur Chevaleyre assurant le secrétariat

---

Accusé de réception en préfecture  
063-256300237-20180214-42-2018-01-DE  
Date de télétransmission : 20/02/2018  
Date de réception préfecture : 20/02/2018

**AFFAIRE**

**42**                    **PERSONNEL**  
42.2018.01    Création d'un grade de Rédacteur

**RAPPORT**

Nous avons déposé un dossier au titre de la promotion interne concernant un grade de Rédacteur à la Commission Administrative Paritaire (CAP) qui s'est réunie en date du 15 décembre 2017.

Madame Marie-Pierre GARD, assistante de l'antenne Cantalienne à Murat, qui remplissait les conditions pour cette promotion depuis 2014 a été cette année inscrite sur la liste d'aptitude pour l'accès à ce grade de Rédacteur après avis favorable de cette commission.

Cet agent qui donne entière satisfaction à notre collectivité pourra avec cette promotion avoir une évolution de carrière totalement justifiée.

- **Par conséquent, il vous est proposé :**
- **de créer à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018 un grade de Rédacteur ;**
- **d'autoriser le Président à procéder à sa nomination au 1<sup>er</sup> mars 2018 ;**
- **de supprimer le grade d'Adjoint Principal de 2<sup>ème</sup> classe.**

**DELIBERATION**

Les propositions du Président, ayant été ouïes, sont validées et converties en délibération.

Nombre de voix exprimées : 146/196  
Pour : 146  
Contre : 0  
Abstention : 0

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Montlosier, le 14 février 2018  
LE PRESIDENT,



François MARION

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa réception à la Préfecture le  
et de sa publication le